

SECTION 107113: DISPOSITIFS EXTÉRIEUR D'ÉCLAIRAGE NATUREL

Cette spécification guide suggérée a été développée en se basant sur l'édition actuelle du « Manuel de pratique » du Construction Specifications Institute (CSI), notamment les recommandations du Format de section en trois parties du CSI et le Format de page du CSI. En outre, le concept de développement et la disposition organisationnelle du programme MasterSpecMD de l'American Institute of Architects (AIA) ont été reconnus lors de la préparation de cette spécification guide. Ni le CSI, l'AIA, l'USGBC ou l'ILFI n'approuvent des fabricants et produits en particulier. La préparation de cette spécification guide suppose l'utilisation de documents et formulaires de contrat standard, notamment les « Conditions du contrat », publiées par l'AIA.

EDITOR NOTE: Les instructions à l'éditeur apparaissent en ROUGE. Ce style n'existe pas dans le modèle CSI standard.

PART 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 DOCUMENTS CONNEXES

- A. Les dessins et les dispositions générales du contrat, y compris les sections Conditions générales et supplémentaires et Spécifications Division 01, s'appliquent à cette section.

1.2 SOMMAIRE

- A. Cette section couvre les systèmes de murs-rideaux en aluminium architecturaux Kawneer, y compris les garnitures périmétriques, les bords, les accessoires, les cales et ancrages, ainsi que le mastic périmétrique du cadre du mur-rideau.

- B. Les types de systèmes de murs-rideaux en aluminium Kawneer comprennent :

EDITOR NOTE: Choisissez le type de mur-rideau en fonction des exigences du projet. Supprimez les types de murs-rideaux qui ne s'appliquent pas à ce projet.

1. Pare-soleil Versoleil® Horizontal Système à lame simple compatible avec :
 - a. 1600 Wall System®1 Mur-rideau
 - b. 1600UT System™1 Mur-rideau
 - c. 1600 Wall System®2 Mur-rideau
 - d. 1600 Wall System®5 Mur-rideau
 - e. 1600 SS Mur-rideau
 - f. 1600 SS (SSG) Mur-rideau
 - g. IR 501T/IR 501UT Systèmes d'encadrement de façade de magasin
 - h. Trifab® VersaGlaze® (vitrage central) 451/451T/451UT
 - i. Trifab® VersaGlaze® (vitrage central) 601/601T/601UT
2. Pare-soleil Versoleil® Vertical Système à lame simple compatible avec :
 - a. 1600 Wall System®1 Mur-rideau
 - b. 1600UT System™1 Mur-rideau
 - c. 1600 Wall System®5 Mur-rideau
 - d. 1600 SS Mur-rideau

EDITOR NOTE: Pour consulter le guide des spécifications correspondant aux systèmes de murs-rideaux et de façades de magasins compatibles, veuillez visiter www.Kawneer.com.

C. Sections connexes :

EDITOR NOTE: Les sections indiquées ci-dessous sont spécifiées quelque part d'autre. Toutefois, Kawneer recommande une responsabilité de source d'approvisionnement unique pour toutes ces sections, tel que décrit dans l'article sur l'assurance qualité ci-dessous.

1. 072700 : Pare-air
2. 079200 : Mastics de joints
3. 083213 : Portes vitrées coulissantes à cadre en aluminium
4. 084113 : Entrées et vitrines à cadre en aluminium
5. 084313 : Vitrines à cadre en aluminium
6. 084329 : Vitrines coulissantes
7. 084413 : Murs-rideaux vitrés en aluminium
8. 084433 : Assemblages vitrés inclinés
9. 085113 : Fenêtres en aluminium
10. 086300 : Lanterneau à cadre en métal
11. 088000 : Vitrage
12. 122600 : Dispositifs d'éclairage naturel intérieur

1.3 DÉFINITIONS

- A. Pour la terminologie standard et les définitions de l'industrie de la fenestration, reportez-vous à l'Fenestration & Glazing Industry Alliance (FGIA) Glossary (AAMA AG-13) (en langue anglaise).

1.4 EXIGENCES DE PERFORMANCE

EDITOR NOTE: Fournissez les pressions de conception de la charge de vent, de la charge de neige et de la charge de glace en PSF et inclure le code du bâtiment applicable et l'année d'édition.

A. Performance structurelle :

1. La charge combinée sur les configurations de pare-soleil doit être déterminée conformément à la norme ASCE 7 ou aux exigences du code applicable. La charge combinée comprend les charges de vent, de neige et de glace.
2. Concevez les configurations de pare-soleil de manière à ce qu'elles résistent aux contraintes dues à la charge combinée. Les contraintes résultant de la dilatation/contraction thermique ne doivent pas provoquer de déformation permanente des ensembles de pare-soleil ni de désengagement du système vitré.

EDITOR NOTE: Veuillez vous référer au manuel des détails architecturaux pour les schémas structurels et les styles de lame.

3. Le pare-soleil assemblé doit être capable de supporter la charge combinée spécifiée sans dommage, déformation permanente ou désengagement du meneau du système vitré.
4. La déformation des lames ne doit pas dépasser L/120 de la longueur de la portée.
5. Soumettez des rapports d'essai vérifiant la conformité à chaque exigence d'essai que le projet exige.

B. Performances d'ombrage :

1. La conception doit permettre un ajustement unique de l'angle et de la taille des lames aérodynamiques pour optimiser les performances d'ombrage en fonction de l'emplacement du projet, de la latitude, de l'altitude, de l'orientation du bâtiment, des conditions environnantes et des exigences esthétiques.
 - a. Les lames doivent pouvoir être orientées de la manière suivante :
 - 1) Configurations de pare-soleil horizontaux : Le sens des aiguilles d'une montre est positif et le sens inverse négatif : 0°, -5°, -10°, -15°, -20°, -25°, -30° et -35°.
 - 2) Configurations de pare-soleil verticaux : Le sens des aiguilles d'une montre est positif et le sens inverse négatif -35°, -30°, -25°, -20°, -15°, -10°, -5°, 0°, 5°, 10°, 15°, 20°, 25°, 30°, 35°.
2. Les tailles de lame suivantes sont disponibles [Largeur en pouces (en mm)] : 6" (152), 8" (203), 10" (254), 12" (305), 14" (356).

C. Mouvements thermiques : Tenez compte des mouvements thermiques résultant du changement maximal suivant (plage) des températures ambiantes et de surface.

1. Changement de température (gamme) : 120 °F (49 °C), température ambiante; 180 °F (82 °C), surface des matériaux.

D. Déclaration environnementale de produit (DEP) : Doit détenir une déclaration DEP de type III pour l'ouvrage spécifique basée sur une règle de catégorie de produit.

E. Déclaration des ingrédients du matériau :

EDITOR NOTE: Incluez la déclaration des ingrédients du matériau si cette section est requise pour répondre aux exigences du projet ou pour tout projet comprenant des certifications de construction respectueuse de l'environnement telles que LEED, Living Building Challenge (LBC), etc.

EDITOR NOTE: La déclaration des ingrédients du matériau s'applique uniquement aux produits anodisés.

1. Doit contenir une liste complète des ingrédients chimiques jusqu'à au moins 100 ppm (0,01 %), qui couvre 100 % du produit.
2. Les documents acceptables comprennent :
 - a. Inventaire du fabricant avec numéro d'enregistrement CAS (CASRN) :
 - 1) Résumé de transparence du matériau (MTS) de Kawneer
 - b. Certification Cradle to Cradle; l'un ou l'autre des documents indiqués ci-dessous est acceptable pour cette option :
 - 1) Certifié Cradle to Cradle™ avec section Santé du matériau de niveau Argent ou supérieur
 - 2) Certificat de santé du matériau de niveau Argent ou supérieur
 - c. Étiquette DECLARE sans liste rouge

1.5 SOUMISSIONS :

A. Données sur le produit :

1. Pour chaque type de produit indiqué, incluez :
 - a. Détails de construction
 - b. Descriptions des matériaux

- c. Dimensions des composants et profilés individuels
 - d. Finitions
2. Contenus recyclés :

EDITOR NOTE: Incluez les spécifications sur les contenus recyclés si requis pour répondre aux exigences du projet ou pour tout projet comprenant des certifications de construction respectueuse de l'environnement telles que LEED, Living Building Challenge (LBC), etc.

EDITOR NOTE: Si des exigences sur les contenus recyclés ne sont pas spécifiées, de l'aluminium primaire (teneur en aluminium recyclé de zéro) pourrait être fourni.

- a. Fournissez une documentation indiquant que l'aluminium a une teneur minimale en contenus recyclés (pré- et post-consommation) mixtes de 50 %.
 - b. Fournissez un document d'exemple illustrant une information spécifique au projet qui sera fournie après expédition du produit.
 - c. Une fois le produit expédié, fournissez de l'information sur les contenus recyclés spécifiques au projet, notamment :
 - 1) Indiquez les contenus recyclés, y compris la teneur en contenus recyclés (pré- et post-consommation) par unité de produit.
 - 2) Indiquez la valeur relative en dollars du produit avec contenus recyclés par rapport à la valeur totale en dollars du produit inclus dans le projet.
 - 3) Indiquez le lieu de récupération des contenus recyclés.
 - 4) Indiquez le lieu du site de fabrication.
3. Déclaration environnementale du produit (DEP) :
- a. Incluez une DEP spécifique au produit de type III.
4. Déclaration des ingrédients du matériau :
- EDITOR NOTE:** Incluez la section Déclaration des ingrédients du matériau uniquement pour les produits anodisés.
- a. Incluez la documentation pour la déclaration du matériau qui a une liste complète des ingrédients chimiques jusqu'à au moins 100 ppm (0,01 %), qui couvre 100 % du produit.

B. Dessins d'atelier :

- 1. Plans
- 2. Élévations
- 3. Sections
- 4. Angles de lame
- 5. Espacement des lames
- 6. Pièces jointes à d'autres travaux

C. Échantillons pour sélection initiale :

- 1. Fournissez des échantillons pour les unités avec des finitions de couleur appliquées en usine.
- 2. Fournissez des échantillons de matériel et d'accessoires impliquant la sélection des couleurs.

D. Échantillons pour vérification :

- 1. Fournissez un échantillon de vérification pour chaque type de finition exposée nécessaire, en tailles standards du fabricant.

E. Soumissions LEED :

1. Matériaux et ressources : Fournissez des informations sur le produit et une lettre de certification indiquant les pourcentages en poids de contenu recyclé post-consommation et préconsommation pour les produits ayant un contenu recyclé.
2. Optimisation de la performance énergétique : Fournissez des informations confirmant que les produits contribuent à augmenter les niveaux de performance énergétique au-delà de la base de référence de la norme préalable afin de réduire les impacts environnementaux et économiques associés à une consommation excessive de l'énergie.
3. Éclairage naturel de 75 % des espaces : Fournissez des informations confirmant que les produits offrent aux occupants du bâtiment un lien entre les espaces intérieurs et l'extérieur par la lumière du jour et la vue dans les zones régulièrement occupées du bâtiment.

1.6 ASSURANCE QUALITÉ

A. Qualifications de l'installateur :

1. L'installateur doit avoir installé avec succès des identiques ou similaires requis pour le projet et d'autres projets de taille et portée similaires.

B. Qualifications du fabricant :

C. Limitations de source :

1. Obtenez les pare-soleil extérieurs en aluminium, les murs-rideaux en aluminium vitrés et le système de vitrine auprès d'un seul fabricant.

D. Options de produits :

1. L'information sur les dessins et les spécifications définit les exigences pour effets esthétiques et caractéristiques de performance des assemblages. Les effets esthétiques sont indiqués par les dimensions, dispositions, alignements et profilés des composants et assemblages par rapport aux lignes de vue, les uns par rapport aux autres, et par rapport aux constructions adjacentes.
2. Ne modifiez pas les effets esthétiques voulus selon le seul jugement de l'architecte, sauf approbation par l'architecte. Si des modifications sont proposées, soumettez des données explicatives exhaustives à l'architecte pour examen.

E. Maquettes :

1. construisez des maquettes pour vérifier les sélections faites dans les soumissions d'échantillons et pour montrer les effets esthétiques et définir des normes de qualité pour les matériaux et l'exécution.

F. Conférence de pré-installation :

1. Organisez une conférence sur le site du projet afin d'être en conformité avec les exigences de la section Division 01 Gestion et coordination du projet.

1.7 CONDITIONS DU PROJET

A. Mesures sur le terrain :

1. Vérifiez l'emplacement réel des prises en charge structurelles des pare-soleil par des mesures sur le terrain avant la fabrication.

2. Indiquez les mesures sur les dessins d'atelier.

1.8 GARANTIE

- A. Envoyez la garantie standard du fabricant pour acceptation par le maître d'ouvrage.
- B. Période de garantie :
 1. Deux ans à compter de la date d'achèvement substantiel du projet, à condition toutefois que la garantie limitée ne doive en aucun cas commencer plus de six mois à compter de la date d'expédition par le fabricant.

PART 2 PRODUITS

2.1 FABRICANTS

EDITOR NOTE: Conservez cet article pour spécification de la méthode propriétaire; ajoutez des attributs de produit, des caractéristiques de performance, des normes matérielles et des descriptions si applicable. N'UTILISEZ PAS les expressions « OU ÉGAL », « OU APPROUVÉ ÉGAL » ou similaire. L'utilisation de telles phrases engendre des ambiguïtés dans les spécifications en raison des différentes interprétations parmi les parties divergentes du processus de construction et les lecteurs des spécifications. De telles expressions nécessitent des exigences approfondies et complètes (procédurales, juridiques, réglementaires et de responsabilité) pour la détermination de « OU ÉGAL ».

- A. Produit à la base de la conception :

1. Kawneer Company, Inc.
 - a. Pare-soleil horizontal à lame unique Versoleil®
 - b. Pare-soleil vertical à lame unique Versoleil®

EDITOR NOTE: Conservez l'information ci-dessous pour les autres fabricants et produits comme spécifié dans les documents contractuels. Coordonnez ce qui suit avec le document d'appel d'offres (le cas échéant) et la section relative aux produits de remplacement de la division 1. Consultez l'entreprise Kawneer pour obtenir des recommandations sur les autres fabricants et produits répondant aux critères de conception et aux exigences du projet. Kawneer recommande que les autres fabricants qui demandent l'autorisation de présenter leur produit comme un produit équivalent soumettent leur demande par écrit (10) jours avant la clôture de l'appel d'offres.

- B. Sous réserve de conformité aux exigences, fournissez un produit comparable correspondant à l'information suivante :

1. Fabricant : (_____)
2. Série : (_____)
3. Dimension du profil : (_____)

- C. Substitutions :

1. Reportez-vous à la section Substitutions de division 01 pour les procédures et exigences de soumission.
2. Substitutions pré-contrat (période de soumission) :
 - a. soumettez les demandes écrites dix (10) jours avant la date de clôture de la soumission.
3. Substitutions post-contrat (période de construction) :

- a. soumettez une demande écrite afin d'éviter des retards d'installation et de construction.
 4. Documentation et dessins du produit :
 - a. soumettez la documentation et les dessins du produit modifiés pour correspondre aux exigences particulières du projet et aux conditions des travaux.
 5. Certificats :
 - a. Soumettez le(s) certificat(s) attestant que le fabricant de remplacement (1) s'engage à respecter les exigences du cahier des charges relatives aux critères d'exécution en nature des pare-soleil, et (2) est engagé dans la conception, la fabrication et la production de pare-soleil depuis au moins dix (10) ans. (*Nom de l'entreprise*)
 6. Rapports sur les essais :
 - a. soumettez des rapports d'essai vérifiant la conformité à chaque exigence d'essai que le projet exige.
 7. Échantillons :
 - a. fournissez des échantillons des sections de produits typiques et des échantillons de finitions dans les tailles standards du fabricant.
- D. Acceptation des substitutions :
1. l'Acceptation se fera sous forme écrite, comme un addendum ou une modification.
 2. L'acceptation sera documentée par une commande rectificative formelle signée par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

2.2 MATÉRIAUX

A. Extrusions d'aluminium :

1. Alliage et état de dureté recommandé par le fabricant de devantures en aluminium pour force, résistance à la corrosion et application de la finition requise
2. Pas moins de 1,8 mm (0,070 po) d'épaisseur de mur à tout endroit pour le cadre principal
3. Conforme à la norme ASTM B221: Alliage 6063-T6 et état de dureté
4. Contenus recyclés :

EDITOR NOTE: Incluez les spécifications sur les contenus recyclés si requis pour répondre aux exigences du projet ou pour tout projet comprenant des certifications de construction respectueuse de l'environnement telles que LEED, Living Building Challenge (LBC), etc.

EDITOR NOTE: Si des exigences sur les contenus recyclés ne sont pas spécifiées, de l'aluminium primaire (teneur en aluminium recyclé de zéro) pourrait être fourni.

- a. Doivent avoir une teneur minimale en contenus recyclés (pré- et post-consommation) mixtes de 50 %.
- b. Indiquez les contenus recyclés, y compris la teneur en contenus recyclés (pré- et post-consommation) par unité de produit.
- c. Indiquez la valeur relative en dollars du produit avec contenus recyclés par rapport à la valeur totale en dollars du produit inclus dans le projet.
- d. Indiquez le lieu de récupération des contenus recyclés.
- e. Indiquez le lieu du site de fabrication.

B. Barrière thermique :

1. Lorsqu'il est appliqué sur un système de capture à rupture thermique, le pare-soleil doit être isolé thermiquement des meneaux intérieurs en aluminium par un matériau à faible conductivité d'une épaisseur nominale de 0,25" (6,3 mm).
- C. Alliage en tôle d'aluminium :
1. Doit répondre aux exigences d'ASTM B209.
- D. Mastic :
1. Pour les produits d'étanchéité nécessaires à l'intérieur du système de pare-soleil fabriqué, prévoyez un type de produit à élasticité permanente, non rétrécissant et non migrant, recommandé par le fabricant du produit d'étanchéité en fonction de la taille du joint et de ses mouvements.
- E. Tolérances :
1. Les références aux tolérances pour l'épaisseur des parois et autres dimensions transversales des éléments vitrés des murs-rideaux et des vitrines sont nominales et conformes aux normes et données sur l'aluminium de l'AA.
- F. Sans liste rouge :

EDITOR NOTE: Sans liste rouge s'applique uniquement aux produits anodisés.

EDITOR NOTE: Gardez le paragraphe approprié ci-dessous; supprimez l'autre paragraphe (et ses sous-paragraphe, le cas échéant).

1. Toutes les pièces détachées et les matériaux sont conformes à Living Building Challenge/liste rouge DECLARE et la liste des produits bannis Cradle-to-Cradle (C2C) :
 - a. Sans PVC
 - b. Sans néoprène
2. Le produit ne contient ni PVC ni néoprène.

2.3 SYSTÈME DE CADRE DE DEVANTURE

- A. Barrière thermique :
1. IR 501T :
- B. Fixations et accessoires :
1. L'acier inoxydable non magnétique doit être non corrosif et compatible avec les éléments en aluminium, les ancrages et les autres composants.
- C. Ancrages périmétriques :
1. lorsque des ancrages en acier sont utilisés, une isolation doit être fournie entre les parties en acier et celles en aluminium afin d'éviter une action galvanique.
- D. Emballage, expédition, manutention et déchargement :
1. livrez les matériaux dans les contenants d'origine du fabricant, non ouverts, non endommagés, avec les étiquettes d'identification intactes.
- E. Entreposage et protection :
1. entreposez les matériaux pour qu'ils soient protégés contre les intempéries.

2. Manipulez les matériaux et composants de manière à éviter tout dommage.
3. Protégez les matériaux contre tout dommage occasionné par les éléments, les activités de construction et d'autres risques avant, pendant et après l'installation.

2.4 MATÉRIELS ACCESSOIRES

A. Peinture bitumineuse :

1. peinture asphalte-mastic appliquée à froid
2. Conforme aux exigences de SSPC-Peinture 12 mais ne contenant pas d'amiante
3. Formulé pour une épaisseur de 0,762 mm (30-mil) par couche

2.5 PRODUCTION

A. Formez ou extrudez les formes en aluminium avant la finition.

B. Fabriquez des composants des membres de l'ossature qui, une fois assemblés, ont les caractéristiques suivantes :

1. des profilés qui sont saillants, droits et exempts de défauts ou de déformations
2. Des joints ajustés avec précision; les rendant affleurants, en filet et résistants aux intempéries
3. Une isolation physique et thermique du vitrage par rapport aux membres de cadre
4. Un espace pour les mouvements thermiques et mécaniques du vitrage et du cadre afin de maintenir les espaces de bord de vitrage requis
5. Des fixations, ancrages et dispositifs de connexion qui sont cachés de la vue dans la plus grande mesure possible

C. Cadre de devanture :

1. fabriquer des composants pour assemblage en utilisant les instructions d'installation standards du fabricant.

D. Après fabrication, marquez clairement les composants afin d'identifier leur emplacement dans le projet selon les dessins d'atelier.

2.6 FINITIONS DE L'ALUMINIUM

EDITOR NOTE: Sélectionnez la finition et la couleur appropriées parmi les couleurs standard de Kawneer indiquées ci-dessous. Des couleurs personnalisées sont disponibles sur demande auprès de Kawneer. D'autres revêtements organiques pigmentés conformes à la norme AAMA 2603 sont disponibles. Consultez votre représentant Kawneer pour d'autres traitements et finitions des surfaces.

A. Les désignations de finitions au préfixe AA sont conformes au système mis en place par l'Aluminum Association pour la désignation des finitions d'aluminium.

B. Finition d'usine :

1. Kawneer Permanodic® AA-M10C21A44 / AA-M45C22A44, AAMA 611, Classe architecturale I Revêtement anodisé de couleur (couleur _____)
2. Kawneer Permanodic® AA-M10C21A41 / AA-M45C22A41, AAMA 611, Classe architecturale I Revêtement anodisé transparent (couleur n° 14 transparent) (en option)

3. Kawneer Permanodic® AA-M10C21A31, AAMA 611, Classe architecturale II Revêtement anodisé transparent (couleur n° 17 transparent) (standard)
4. Kawneer Permafluor™ (70 % PVDF), AAMA 2605, revêtement fluoropolymère (Couleur _____)
5. Kawneer Permادize® (50 % PVDF), AAMA 2604, revêtement fluoropolymère (Couleur _____)
6. Kawneer Permacoat™ AAMA 2604, revêtement en poudre (Couleur _____)
7. Autre : Fabricant _____ Type _____ (Couleur _____)

PART 3 EXÉCUTION

3.1 EXAMEN

- A. Examinez les zones, en présence de l'installateur, pour vérifier la conformité aux exigences des tolérances d'installation et les autres conditions affectant la performance du travail.
- B. Ne réalisez l'installation qu'après avoir corrigé les conditions insatisfaisantes.

3.2 INSTALLATION

- A. Respectez les dessins, les dessins d'atelier et les instructions écrites du fabricant pour l'installation du système de devanture à cadre en aluminium, des accessoires et d'autres composants.
 1. Respectez les instructions écrites du fabricant. Reportez-vous aux instructions d'installation du mur-rideau ou du système de vitrine compatible.

EDITOR NOTE: Les instructions d'installation peuvent différer d'un système compatible à l'autre.
 2. N'installez pas de composants endommagés.
 3. Ajustez les joints de manière à obtenir des joints nets sans bavures ni distorsions.
 4. Fixez solidement les joints non mobiles.
 5. Installez les ancrages avec des séparateurs et des isolateurs pour empêcher la corrosion du métal et la détérioration électrolytique et pour éviter d'entraver le mouvement des joints mobiles.
 6. Soudez les composants dans des endroits cachés pour minimiser la distorsion ou la décoloration du fini. Protégez les surfaces vitrées de la soudure.
 7. Scellez les joints de manière étanche là où indiqué sur les dessins d'atelier approuvés et/ou les instructions d'installation standard du fabricant.
- B. Installez un système de devanture à cadre en aluminium et des composants pour évacuer la condensation, des joints pénétrant dans l'eau et un système de migration de l'humidité vers l'extérieur intégré au sein du système de devanture à cadre en aluminium.
 1. Lorsque l'aluminium entre en contact avec des métaux différents, protégez-le contre l'action galvanique en peignant les surfaces de contact avec un apprêt ou en appliquant un scellant ou du ruban adhésif ou en installant des entretoises non conductrices comme recommandé par le fabricant.
 2. Lorsque l'aluminium entre en contact avec du béton ou de la maçonnerie, protégez-le contre la corrosion en peignant les surfaces de contact avec une peinture bitumineuse.
- C. Installez les composants d'aplomb et dans l'alignement des lignes et des pentes établies.

- D. Séparez l'aluminium et les autres surfaces susceptibles de se corroder des sources de corrosion ou d'action électrolytique aux points de contact avec d'autres matériaux.

3.3 RÉGLAGE, NETTOYAGE ET PROTECTION

- A. Réglage : non applicable.
- B. Protection :
 1. protégez les surfaces finies et installées des produits de tout endommagement durant la construction.
 2. Protégez le système de pare-soleil en aluminium contre les dommages causés par les composés de meulage et de polissage, le plâtre, la chaux, l'acide, le ciment ou d'autres contaminants nocifs
- C. Nettoyage :
 1. réparez ou remplacez les produits installés et endommagés.
 2. Avant l'acceptation par le maître d'ouvrage, nettoyez les produits installés conformément aux instructions du fabricant.
 3. Éliminez et remplacez le verre qui a été cassé, ébréché, fissuré, usé ou endommagé durant la période de construction.
 4. Retirez les débris de construction du site du projet et éliminez légalement les débris.

PART 4 FIN DE SECTION 107113

REMARQUES ET AVERTISSEMENTS

Les lois et les codes du bâtiment régissant la conception et l'utilisation de produits Kawneer, tels que les produits d'entrée, de fenêtres et de murs rideaux vitrés varient grandement. Kawneer ne contrôle pas la sélection des configurations de produits, du choix de quincaillerie ou du verre, et décline toute responsabilité en la matière. Il revient au propriétaire, spécificateur, architecte, entrepreneur général, installateur et fabricant/transformateur, en fonction de leurs rôles respectifs, de déterminer les matériaux appropriés pour un projet, en stricte conformité avec tous les codes et réglementations du bâtiment en vigueur au niveau national, régional et local.

Kawneer se réserve le droit de modifier la configuration sans préavis, lorsqu'elle le juge nécessaire pour l'amélioration du produit.

Les informations présentées ici ou dans tout document connexe sont uniquement destinées à une évaluation par des personnes techniquement compétentes pour l'utilisation de ces informations et doit se faire à leur entière discrétion et risque. Ces informations sont jugées fiables, mais Kawneer décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou à d'éventuels dommages résultant de cette utilisation.

Cette spécification de guide est destinée à être utilisée par un rédacteur de cahier des charges de construction qualifié. La spécification guide n'est pas censée être reprise mot pour mot comme spécification de projet sans les modifications appropriées pour l'utilisation particulière prévue. La spécification guide doit être utilisée et coordonnée avec les procédures de chaque cabinet d'architecte et les exigences particulières d'un projet de construction particulier.

Kawneer ne concède aucune licence, et décline toute responsabilité pour violation de tout brevet ou autre droit de propriété. Rien dans ce document ne doit être interprété comme une garantie par Kawneer, et les seules garanties applicables seront celles qui sont définies dans la confirmation de Kawneer ou dans tout document de garantie imprimé et délivré par Kawneer. Ce qui précède peut uniquement être annulé ou modifié par écrit par un représentant officiel de Kawneer.

© 2023, Kawneer Company, Inc.